



Confrérie de L'Oignon D'AUXONNE

née le 14 février 1990

Compte rendu de la réunion du Bureau

Date : 1^{er} juillet 2015 – 19h30

Lieu : Domicile du Président

Présents :

Jean-Claude BRESSION	Président	Lionel PERRETTE	Secrétaire
Bernard DUGIED	Vice-Président	Bernadette ADARBES	Secrétaire adjoint

Excusés :

Marie DUHER	Trésorier	Claude LAPOSTOLLE	Trésorier adjoint
-------------	-----------	----------------------	-------------------

Absents

--	--	--	--

Ordre du jour :

1. Tenues et médaillons
2. Organisation des défilés et fagnon
3. Prochaines manifestations et intronisation associées
4. Site internet
5. Actions

1. Tenues et médaillons

Le président indique qu'il dispose :

- En propriété de l'association, de 10 tenues adultes et 3 tenues enfants. Cinq des tenues adultes ont récemment été confectionnées. Elles présentent une teinte verte un peu plus marquée ;
- En propriété de l'association, de 7 médaillons ;
- Et en dépôt de 4 tenues adultes dont les médaillons associés ;

soit au total 14 tenues adultes, 3 tenues enfants et 11 médaillons.

Il existe par ailleurs des costumes / déguisements (paysan...) qui pourraient, le cas échéant, être portés par des figurants à l'occasion de manifestations.

Bien que les couleurs soient différentes selon que les tenues soient récentes ou plus anciennes, il est convenu que la différence de couleur ne justifie pas qu'elles ne soient pas toutes deux portées à l'occasion de la même procession.

Afin d'éviter la perte des tenues et accessoires associés, il est convenu qu'un « responsable tenues » soit désigné à l'occasion de chaque manifestation.

Les tenues laissées en dépôt par leurs propriétaires seront portées en dernier recours, en cas de pénurie de tenues ou de médaillons appartenant à l'association.

Alors qu'il est admis qu'il n'est pas convenable de défiler en tenue sans médaillon, le projet de refabrication de médaillons reste à l'étude. Outre les besoins propres aux défilés, les médaillons refabriqués pourront être remis dans le cadre des cérémonies d'intronisation.

2. Organisation des défilés et fanion

Le président suggère un agencement processionnel qui rassemble au minimum 8 personnes dont 2 enfants. Le porte drapeau défile en tête, encadré par les deux enfants. Il est suivi par la charrette sur laquelle le Saint est posé. Les autres adultes ferment la marche. Une seconde charrette sur laquelle serait posée «bulle-bulle» pourrait, en fonction des participants, s'insérer dans le défilé.

Les tenues à disposition sont aujourd'hui en nombre suffisant pour assurer un défilé.

Idéalement, il conviendrait que les charrettes soient poussées / tirées par des figurants en tenues d'époque et non par des personnes dans la tenue de la confrérie.

La maquette du fanion a été discutée. Il sera brodé sur une étoffe d'un format rectangulaire d'environ 70 cm de haut par 60 cm de large. Voir image ci-dessous.



Un liseret doré, semblable à celui cousu sur les tenues, sera cousu à la périphérie du fanion. Le coût de réalisation est d'environ 100€.

Le délai de réalisation du fanion est de l'ordre de 2 à 3 mois. En conséquence, il ne sera pas disponible pour les prochaines manifestations. Dans l'attente, le grand fanion rond pourrait être utilisé. Il serait alors disposé sur une charrette processionnaire.

3. Prochaines manifestations et intronisation associées

Date	Objet et lieu	Intronisations
26/07/15	Fête de l'oignon à Pontailler sur Saône	Marie Moussard et Michel Urbin
23/08/15	Comité agricole à Saulie	Anne-Catherine LOISIER – Sénateur maire
06/09/15	Foire de Pluvet	
20/09/15	Foire gastronomique de Chamblanc	
01/11/15	Foire gastronomique de Dijon	
Décembre	Marché de Noël Auxonne	

La liste des participants à ce jour figure sur le site internet (<http://confrerie-de—oignon-d-auxonne.e-monsite.com/>), sous l'onglet « évènements à venir ».

Pour chacune de ces manifestations, les volontaires sont appelés à se faire connaître auprès du Président.

La confrérie a été sollicitée sur d'autres manifestations (triathlon d'Auxonne...). Pour l'instant, alors que l'activité est relancée, il a été jugé prudent de limiter les engagements pour l'année 2015. Les propositions déclinées pourront être reconsidérées dans les années futures.

La question de l'intronisation et de ses modalités a été abordée. Il a pu être rappelé que la cérémonie de l'intronisation revêt un caractère folklorique qui contribue à l'impact et à la visibilité de la confrérie aux manifestations auxquelles elle participe. Elle complète le défilé et donne du sens à nos participation aux manifestations.

Une participation de 30 € est demandée aux personnes intronisées. Il convient que la contribution versée couvre *a minima* le coût de fabrication du médaillon remis dans le cadre de la cérémonie. Une participation excessive aurait pour effet de rendre l'intronisation rédhitoire pour les candidats.

Chaque intronisation donne lieu à une allocution. Celle-ci rappelle des éléments du parcours de la personne intronisée en lien avec les valeurs et la mission de la confrérie. Il convient de distinguer deux types de candidats :

- les personnes qui se proposent spontanément,
- et par ailleurs les personnes qui, en raison de leur stature ou de leur parcours, sont proposées par un membre de la confrérie.

L'intronisation pourrait se dérouler différemment dans l'un et l'autre cas.

Dans le premier cas, il appartiendrait au candidat de participer à l'allocution en indiquant lui-même son parcours et ses valeurs afin de les soumettre au « jugement » des membres de la confrérie qui pourrait alors s'exprimer sur la « recevabilité » de cette candidature.

Bien entendu le sujet de la recevabilité serait, dans les faits, réglé en amont.

Dans le second cas, il appartient au membre de la confrérie à l'origine de la candidature de préparer l'allocation d'intronisation qui retrace le parcours du proposé (ou à défaut d'y participer). Dans ce second cas, aucune participation financière ne serait sollicitée.

4. Site internet

Pour des raisons de protection de la vie privée, il a été souhaité par certains membres du bureau que les coordonnées personnelles des membres (téléphone, mail...) soient retirés du site.

Chaque membre est invité à consulter régulièrement le site internet pour se tenir informé des manifestations à venir.

Synthèse des actions à conduite suite à cette réunion

Quoi	Qui	Délai
Compte rendu de réunion	Secrétaire	Sans délai
Préparation discours d'intronisation Pontailler sur Saône	Président – Secrétaire Adjoint	26/07/15
Préparation discours d'intronisation Saulieu	Président – Secrétaire - Camille	23/08/15
Mise en fabrication fanion	Président	Sans délai
Retrait des données personnelles du site internet	Président	Sans délai
Indiquer la disponibilité pour la participation aux manifestations à venir	Tous	
Poursuivre l'étude relative à la reproduction des médaillons	Président	

Prochaines réunions

A compléter